

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canaux, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canaux.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Aïal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Aïal Ben Abdellah - Quartier de l'Hortage Casablanca 20000 - Tel : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W19-542749
35779

☒ Maladie ☐ Dentaire ☐ Optique ☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 13085 Société : _____

☒ Actif ☐ Pensionné(e) ☐ Autre : _____

Nom & Prénom : FARHATI Afef

Date de naissance : 15/04/1994

Adresse : Boulevard Am Rabie Résidence Zhar R. bc B3
Hay Hassan Casablanca

Tél : 0644 703548 Total des frais engagés : 654,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : _____

Nom et prénom du malade : FARHATI Afef

Lien de parenté : ☐ Lui-même ☒ Conjoint ☐ Enfant

Nature de la maladie : Affection longue durée

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : _____

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) :

Le 22/07/2020
Dr. LAFAYE
Faouzia
Gynécologue
Obstétricienne

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
03/07/2020	CS		300 M	
03/07/2020	CS		200 M	

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	03/07/2020	154,00

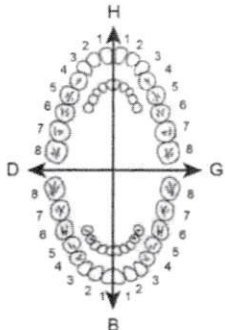
[illegible][illegible]

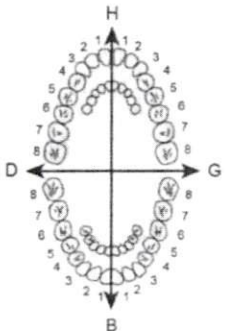
RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canaux, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP :		
				COEFFICIENT DES TRAVAUX		
					MONTANTS DES SOINS	
					DEBUT D'EXECUTION	
				FIN D'EXECUTION		

O.D.F. PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE	COEFFICIENT DES TRAVAUX
	H 25533412 00000000 D 21433552 00000000 G 00000000 35533411 B 00000000 11433553	COEFFICIENT DES TRAVAUX
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession	
		DATE DU DEVIS
		DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Layachi - Tahiri Faouzia

Gynécologie - Obstétrique

73, Abdellah Ibnou Nafii - Maârif

Tél.: 05 22 25 56 94 / 05 22 98 66 11

Gsm: 06 28 56 92 59

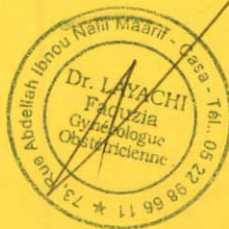
Casablanca

Casablanca, Le : 23/07/2020

NOTE D'HONORAIRE

JE SOUSSIGNEE , CERTIFIE AVOIR RECU LA SOMME DE :
500,00 dirhams (CINQ CENT DH).

DE Mme FARHATI AFAF POUR UNE CONSULTATION
SPECIALISEE + UN MONITORING FOETAL.



Dr. Layachi - Tahiri Faouzia

Gynécologie - Obstétrique

73, Abdellah Ibnou Nafii - Maârif

Tél.: 05 22 25 56 94 / 05 22 98 66 11

Gsm: 06 28 56 92 59

Casablanca

Casablanca, Le : 03/07/2020

Mme Farhati Afaf

6000
FERPLEX

1 ampoule le matin

9400
BIOLECTRA magnésium

1 comprimé le soir au coucher



PHARMACIE POLYCLINIQUE
Dr. TIR Abdelaziz
58, Route Mly Thami Hay Hassan
Tel: 0522-90 21 67 Casa



Biolectra®

MAGNESIUM 243_{mg} **forte**

Comprimés effervescents

goût
citron

Le magnésium joue un rôle important dans l'organisme humain.

Que ce soit pour les muscles, les nerfs, les os ou le bien-être psychique: le magnésium est l'un des minéraux les plus importants dans le corps humain. Il active plus de 300 enzymes endogènes et il est impliqué dans de nombreux processus métaboliques vitaux.

Instructions d'utilisation:

Dissoudre un comprimé effervescent dans un ½ verre d'eau (150 ml).

Remarques importantes:

Les compléments alimentaires ne doivent pas servir de substitut à un régime varié et équilibré et à un mode de vie sain.

La dose journalière recommandée ne doit pas être dépassée.

À conserver dans un endroit sec, à température ambiante et hors de portée des jeunes enfants.

Complément alimentaire n'appartenant pas à la catégorie des médicaments.

Complément alimentaire avec 243 mg magnésium par comprimé effervescent.

Complément alimentaire avec édulcorants au goût citron.

Information nutritionnelle	Par comprimé effervescent	% de l'apport journalier recommandé*
Magnésium	243 mg	65 %

* selon la réglementation européenne actuelle

Contenu:

20 comprimés effervescents = 86.4 g

Date de durabilité minimale: voir sur le fond.

À conserver dans un endroit sec, à température ambiante.

Seulement disponible en pharmacie!

Fabriqué par: HERMES ARZNEIMITTEL GMBH · 82049 Großhesselohe / Munich · Allemagne

Importé, distribué et représenté au Maroc par: **Euro médic** S.A.R.L.

73, bis rue Ibnou Mounir - Maarif - Casablanca Maroc

PPC: 94 DH

ES.5.246.16

HERMES

Biolectra®

MAGNESIUM 243_{mg} **forte**

Comprimés effervescents

goût
citron



4 058900 003320

Numéro de lot:

Date d'expiration:

FERPLEX[®] 40 mg

Fer protéinsuccinylate

Fabricant :
ITALFARMACO S.A.
C/San Rafael 3, Poligono Industrial de
Alcobendas.
28108 Alcobendas-Madrid, Espagne.



Importateur:
Laboratoire pharmaceutique VERSALYA
Zone industrielle Had Soualem-Lot 149. Maroc.
Dr N. KHALED Pharmacien Responsable
Médicament autorisé N° 70/18 DMP/21/NRQ

FERPLEX[®] 40 mg 
Fer protéinsuccinylate

Boîte de 10 Falcons buvables

PPV 60,00 Dhs



211872/07

2020/07/03
12:07:35
1cm/min
BEDID:02
FHR2 - 0BPM

200

180

160

140

120

100

80

60

100

80

12

10

200

180

160

140

120

100

80

60

12:17:35

FHR1

FHR1

10

8